



## FICHE TECHNIQUE

10.2 UNIVERSEL

### ► Colorant Universel

1412 / Version 2 / 21-12-2023



## DESCRIPTION

Colorants en pâtes très concentrées, compatibles avec des peintures en phase aqueuse ou solvant (peintures et laques synthétiques, vernis, etc.).

## PROPRIÉTÉS

- Grâce à sa grande concentration, il est possible de colorer à de très faibles doses.

## USAGES

Obtention de tons pastels avec des peintures et des vernis compatibles. Les colorants rouge, jaune et orange ne sont pas solides à la radiation solaire, c'est pourquoi ils ne doivent pas être employés à l'extérieur.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<b>% Dilution maximale</b>	0 - 5
<b>Aspect</b>	Pâte thixotropique.
<b>Couleur</b>	Noir 601, marron ombre 602, rouge rouille 604, vert olive 603, rouge 605, bleu 606, vert 607, ocre 608, jaune moyen 09 et jaune citron 610.
<b>Nettoyage ustensiles et taches</b>	Avec de l'eau avant le séchage.

## MODE D'EMPLOI

- Agiter le produit jusqu'à ce qu'il soit parfaitement homogène.
- Ajouter le colorant à la peinture et agiter le mélange jusqu'à ce qu'il soit correctement dispersé. Cette opération est essentielle pour éviter l'apparition de défauts dans la couleur.

## PRÉPARATION DU SUPPORT

### **SURFACES NON PEINTES:**

Supports neufs sans peinture:

- Procéder selon le type de peinture employé.

### **SURFACES DÉJÀ PEINTES EN BON ÉTAT:**

Support déjà peint en bon état:

- Procéder selon le type de peinture employé.

### **SURFACES DÉJÀ PEINTES EN MAUVAIS ÉTAT:**

Support déjà peint en mauvais état:

- Procéder selon le type de peinture employé.

## SYSTÈMES D'APPLICATION POSSIBLES

L'application normale du colorant universel, une fois ajouté à la peinture, est réalisée au pinceau, rouleau ou pistolet. Il est conseillé d'appliquer au moins deux couches de finition. Le rendement et le temps de séchage varieront selon la peinture.

## SÉCURITÉ

Consulter la fiche des données de sécurité en vigueur pour une manipulation en sécurité (Paragraphe 8.2). Ne convient pas aux enfants. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas mordre les surfaces peintes.

**► Colorant Universel**

1412 / Version 2 / 21-12-2023

**ÉLIMINATION**

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser de possibles méthodes de revalorisation ou de recyclage selon la législation locale et nationale en vigueur. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser d'éventuelles méthodes de revalorisation ou de recyclage. Ne pas déverser dans des cours d'eau ou dans l'environnement. Éliminer dans un site de collecte de déchets autorisé ou à travers un gestionnaire de déchets autorisé. Traiter, entreposer et éliminer les déchets conformément aux législations locales-nationales en vigueur.

**STOCKAGE**

Consulter les conditions d'entreposage indiquées dans le paragraphe 7.2 de la fiche des données de sécurité en vigueur. Conserver les récipients à l'abri des températures extrêmes, de l'exposition directe au soleil et des gelées. Durée de conservation maximale recommandée : 12 mois à compter depuis la fabrication dans son emballage d'origine parfaitement fermé, à couvert et à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

**NOTE TEXTE LÉGAL**

Cette information, et en particulier, les conseils en relation avec l'application et l'utilisation finale du produit, sont relayées de bonne foi, elles sont basées sur une connaissance actuelle et l'expérience de Pinturas Isaval des produits quand ils ont été stockés, manipulés et appliqués dans de situations normales, respectant la vie utile du produit et les recommandations de Pinturas Isaval. Dans la pratique, les possibles matériaux différents, les supports et les conditions réelles sur le lieu d'application qui sont inconnues du fabricant, provoquent que nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de résultat du produit, ni d'aucune autre recommandation écrite, ni de conseil proposé, ni d'aucune garantie de commercialisation ou d'adéquation du produit à des fins particulières, ni aucune obligation d'aspect légal qui pourrait en découler. Pinturas Isaval se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Les droits de propriété des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes sont acceptées selon les termes de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture actuelles. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et mise à jour des fiches produits locales, dont une copie sera envoyée à celui qui les demande, ou peut également être obtenue sur la page "www.isaval.es". Les données de cette fiche sont basées sur des tests de laboratoire. Les mesures prises "sur place" peuvent varier en raison de circonstances indépendantes de notre volonté.